

qu'il voulait passer à travers la loi et les avocats?

Franchement la position prise par George Etienne Cartier vis-à-vis du juge en chef Lafontaine et ses collègues, ressemble à celle de l'impudent en face du sage, George Etienne Cartier mettant sa main chétive sur le bras redoutable de la justice, c'est le petit chien qui vient troubler par ses jappements le majestueux terre-neuve qui, s'il n'en avait pitié, le torrasserait d'un coup de patte.

N. B. Depuis que cet article est écrit, nous avons appris que le juge Meredith consentait à accepter la place vacante de cinquième juge de la cour d'appel qu'il avait refusée. Nous craignons que le juge Meredith ne soit la victime de quelque machination de Cartier.

Nous verrons.

LE MAIRE LANGEVIN,
ce n'est pas de la petite bière!

Décidément le maire Langevin est le véritable apôtre de la tempérance. Nous voyons que par une résolution proposée en parlement, il voudrait imposer une taxe sur les vendeuses de petite bière! S'il ne lui arrive aucun malheur, cet homme va devenir une des gloires du pays. La loi du Maine en a produit bien d'autres. Il est vrai que les stimulants étaient plus actifs.

On espère néanmoins qu'à la prochaine session, monsieur Langevin l'homme à qui nous devons le chemin du Nord, proposera d'imposer une taxe sur tous ceux qui boient de l'eau de Paquetduc.

RÉVÉRENCE.

Deux soleils ne peuvent se regarder, dit-on souvent.

L'autre jour ce n'étaient point deux soleils mais deux yeux superbes qui en ce regardant faillirent allumer la guerre entre deux citoyens.

Le docteur Rousseau et monsieur Marois, marchand de livrets, se rencontrèrent dernièrement.

— Eh bien, docteur, il paraît que *L'Observateur* vous dédie ses articles les plus doux!

— *Suprستي d'tonnerres!* vous n'avez aucun droit d'être jaloux! Vous êtes assez bien servi.

— Dieu merci, je ne puis me plaindre.

— Ici monsieur Marois fit un clin d'œil.

— Le docteur Rousseau l'imita.

— Monsieur Marois renouvela.

— Le docteur Rousseau eut à une justification; et en faisant un beau clin d'œil à monsieur Marois:

— Voulez-vous vous moquer de moi!

— C'est bien vous qui vous moquez de moi!

— On ne pouvait déjà plus compter le nombre de clin d'œil que se faisaient les deux champions.

— Si je prends mon mortier, reprit le doc-

teur Rousseau, je l'emplirai jusqu'à la gueule de... pillules.

— Si je ramasse tous mes livrets, répliqua monsieur Marois, je vous les lance par la tête.

Des paroles on allait, peut-être en venir aux coups, quand survint le conseiller Rhéaume qui réconcilia les deux adversaires en disant: "Pour un regard de travers, ne vous égorgez pas mes good fellow cé tisannes!" (citizen)

TROIS DANS UNE CAGE.

Lettre de monsieur G. H. Simard
au rédacteur de *L'Observateur*.

Monsieur le rédacteur,

Si ma position ne change pas, je vais mourir d'inquiétude. Je suis entre deux foux. D'un côté la *Chambre de Commerce de Québec* dont je suis le vice-président compte sur mon patriotisme pour promouvoir les intérêts de nos concitoyens; d'un autre côté, le ministère a besoin de mon vote pour subsister encore quelques mois, quelques semaines qui sait, peut-être seulement quelques jours, quelques heures. C'est si drôle dans ce drôle de monde! comme dit M. Taché. Ma position est vraiment critique. Sans la certitude que je vendrai au Grand Tronc, par l'entremise de Cartier, plusieurs centaines de pelles, de pioches, etc. etc., je serais certainement le premier à proposer un vote de non-confiance. Mais dans la position où je me trouve, avec ma part des 15,000 votes je dois parler doux et voter doux pour le ministère. C'est ce qui explique pourquoi je supporterai les vœux unanimes du bureau de commerce de Québec pourvu toujours que cela ne fasse point dommage au gouvernement! De tels principes méritent récompense. Aussi le ministère doit-il pour prix de ma servilité, m'exposer, avec Alley et Dubord, dans une cage, près du trône de l'orateur. La gratification ne me plaît pas, mais enfin, si je n'ai point la sainteté de Daniel dans la fosse aux lions, j'aurai au moins, la consolation de fraterniser avec mes deux collègues moutons comme moi.

G. H. SIMARD.

Vraie copie.

ÉPIGRAMME.

Aux pieds du premier ministre *

Un gros serpent se glissa

Et fortement le piqua.

— Quel affreux sinistre!

— Du tout: le serpent creva!

BONNE NOUVELLE!

Le maire Langevin n'a pu obtenir du parlement que les limites de la cité fussent agrandies. On a compris que cet homme était l'agent d'une clique de spéculateurs

* Cartier.

égoïstes, et non l'envoyé des citoyens de Québec; et que le but de ces *annexionnistes* n'était pas d'agrandir la ville mais bien de se procurer les moyens d'obtenir des Baring de nouvelles sommes dont l'intérêt eut été payé avec de nouvelles taxes! En un mot, ce projet d'annexion était un moyen d'avoir plus de taxes inutiles et onéreuses.

LA RUCHE LITTÉRAIRE.

Après une suspension de deux années, cette utile et intéressante production vient de reparaitre à Montréal. Si l'on en juge par le miel qu'on y trouve dans le dernier numéro, aujourd'hui comme autrefois, la Ruche ne manque pas d'abeilles industrieuses. Il y a surtout un article sur la langue française et la nationalité canadienne par H. E. Chevalier qui est au-dessus de tout éloge. De pareils écrits raniment et étonneillent les cœurs canadiens-français. La Ruche paraît au commencement de chaque mois. Monsieur H. E. Chevalier en est le rédacteur-en-chef et monsieur G. H. Chénier l'éditeur propriétaire. Messieurs Vogeli et Ossaye ont bien voulu écrire comme collaborateurs.

Le prix de cette brochure est de \$2 par année.

— Nous avons reçu le numéro 7 du tome XI de *L'Agriculteur* qui comme toujours se recommande par l'excellence de ses articles agronomiques.

— Nous avons reçu, aussi, *Le Pirate du Saint-Laurent*, par monsieur H. E. Chevalier. N'ayant pas eu le temps de lire cet ouvrage nous en remettons l'appréciation à un prochain numéro.

Ce volume sort des presses de monsieur John Lovell: c'est tout dire.

— Un autre élégant volume intitulé *Recueil de chansons canadiennes et françaises* nous est parvenu. Monsieur John Lovell en est l'imprimeur-éditeur.

Le prix de l'ouvrage est d'un écu.

UN VRAI TYPE MINISTERIEL.

"Vendredi dernier, les membres du bureau de commerce se sont assemblés pour prendre en considération le nouveau tarif de monsieur Galt. Il y eut unanimité pour condamner certaines dispositions du plan financier de l'inspecteur général. Monsieur Simard, comme les autres, se prononça très fortement contre certains droits exorbitants et ruineux pour le commerce.

"Très bien, dit alors quelqu'un, nous avons donc droit d'espérer, monsieur Simard, qu'en votre qualité de vice-président et de représentant du commerce, vous supporterez les vœux unanimes du bureau de commerce. Oh oui! répondit monsieur Simard, pourvu toujours que cela ne fasse point dommage au gouvernement actuel. C'est-à-dire, dit un interlocuteur, que vous êtes disposé à sacrifier les intérêts commerciaux à l'existence passagère du gouvernement! Je veux,